

**IRSN**

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

*Faire avancer la sûreté nucléaire*

# SISERI 2014

Pascale SCANFF

[pascale.scanff@irsn.fr](mailto:pascale.scanff@irsn.fr)

Journée Réseau Radioprotection Nord Pas de Calais  
Douai - 10 juin 2015

# SISERI : outil de la centralisation nationale des données de la surveillance réglementaire

■ Mis en place à la demande et avec le soutien de la DGT - Gestion réglementaire confiée à l'IRSN (article R.4451-125 du CT)

## ■ Système d'information

- Recueil, enregistrement et mise à disposition des PCR et MDT via internet des données de la surveillance dosimétrique des travailleurs exposés aux RI
- Base de données de la dosimétrie individuelle des travailleurs

## ■ « Registre national » de l'exposition individuelle des travailleurs

- Surveillance : vérification du respect des valeurs limites d'exposition
- Statistiques des expositions professionnelles aux RI
- Expertise en radioprotection des travailleurs

■ Mis en service en février 2005, a évolué en 2014 pour s'adapter aux dispositions de l'arrêté du 17 juillet 2013

# L'arrêté du 17 juillet 2013

relatif à la carte de suivi médical et au suivi dosimétrique des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants

*Abroge l'arrêté du 30 décembre 2004*

*Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2014*

- Contenu de la carte individuelle de suivi médical, les modalités de sa délivrance ainsi que la transmission des données qu'elle contient à SISERI
- Modalités et les conditions de mise en œuvre du suivi dosimétrique individuel
- Délais, fréquences et moyens matériels mis en œuvre pour le recueil des résultats de la surveillance dosimétrique dans SISERI et leur accès

# Modalités de délivrance et contenu de la carte individuelle de suivi médical (titre I)

- 1/ L'employeur, enregistre dans SISERI, pour tout travailleur exposé aux RI, les informations nécessaires à l'établissement de la carte et précisées dans l'article 7 et ils les actualise en tant que de besoin;
- 2/ SISERI recueille et assure, sous une forme dématérialisée, la gestion des informations figurant sur la carte individuelle de suivi médical;
- 3/ Dans le cadre de l'examen préalable à l'affectation d'un travailleur à des travaux l'exposant aux RI, le MDT communique à l'employeur son avis sur la proposition de classement du travailleur ainsi que l'absence de contre-indications à effectuer des travaux sous RI
- 4/ La carte individuelle de suivi médical est remise par le MDT à chaque travailleur de cat A ou B
- 5/ A chaque examen médical périodique, le MDT remet au travailleur une mise à jour de la carte individuelle de suivi médical sur laquelle figure les informations renseignées par l'employeur et l'information relative à l'absence de contre-indication à effectuer des travaux exposant aux RI

# Modalités de délivrance et contenu de la carte individuelle de suivi médical : en pratique

- Il faut que l'employeur (= son représentant désigné dans SISERI = Correspondant SISERI de l'employeur = CSE) et le MDT accèdent à SISERI
- Afin de pouvoir accéder à SISERI, le CSE et le MDT doivent avoir été déclarés dans un protocole d'accès à SISERI signé par l'employeur



dématérialisation de cette procédure



Application PASS

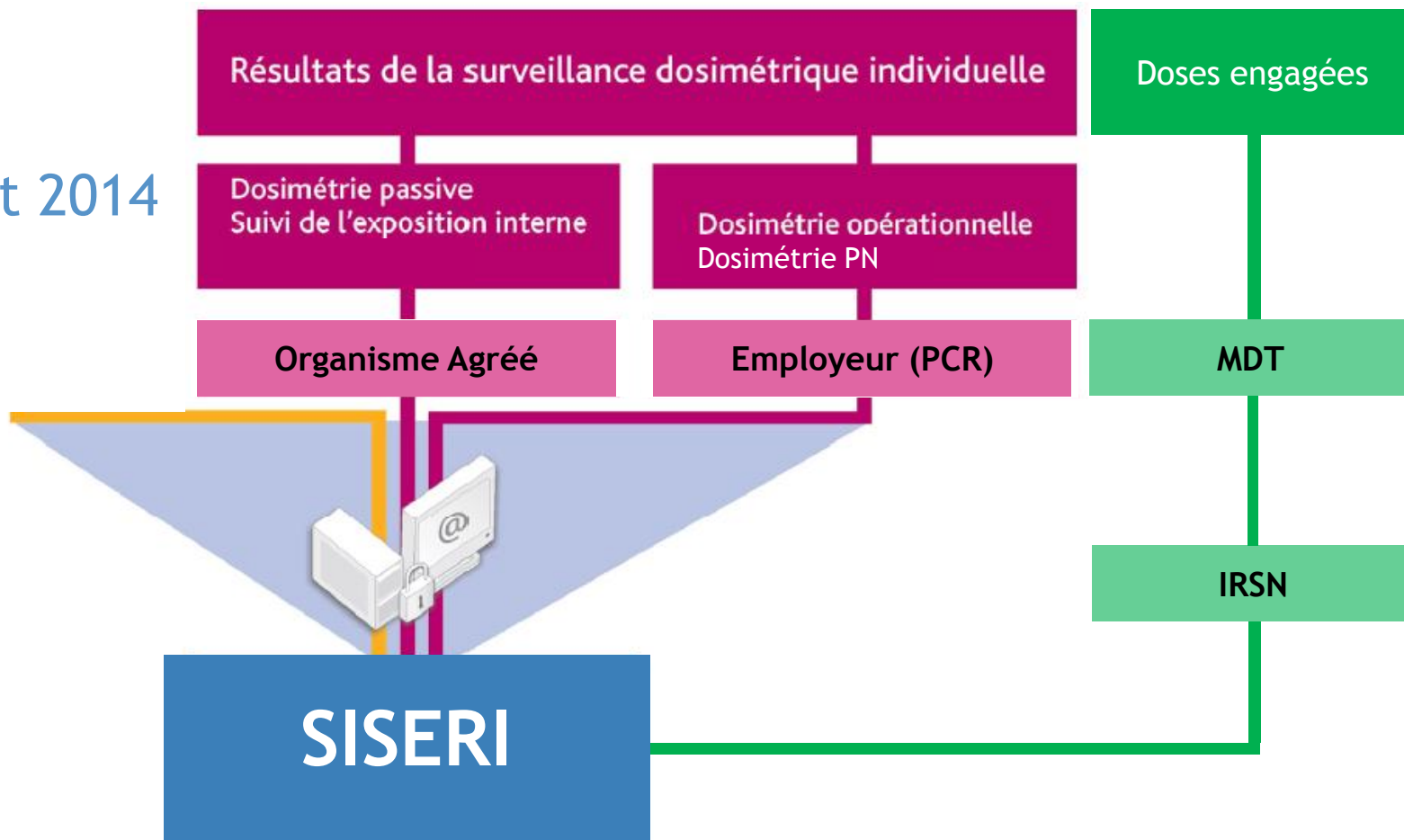
« Protocole d'Accès Sécurisé à SISERI »  
Accessible depuis le site web SISERI



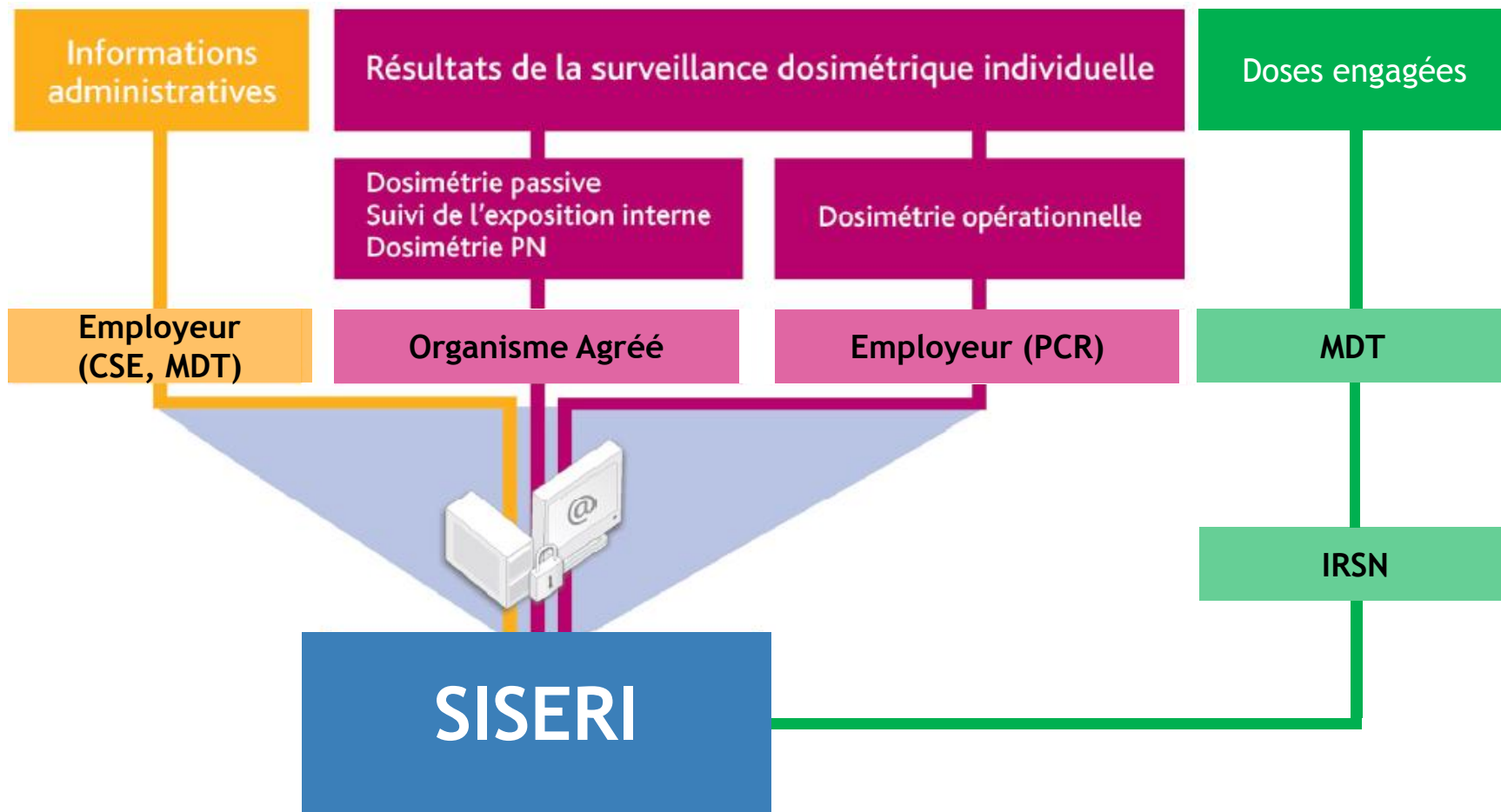
- ➔ Identification de l'établissement (SIRET)
- Personnes désignées pour l'établissement:  
CSE(s) (Correspondant SISERI de l'Employeur), PCR(s), MDT(s)

# Transmission des informations à SISERI

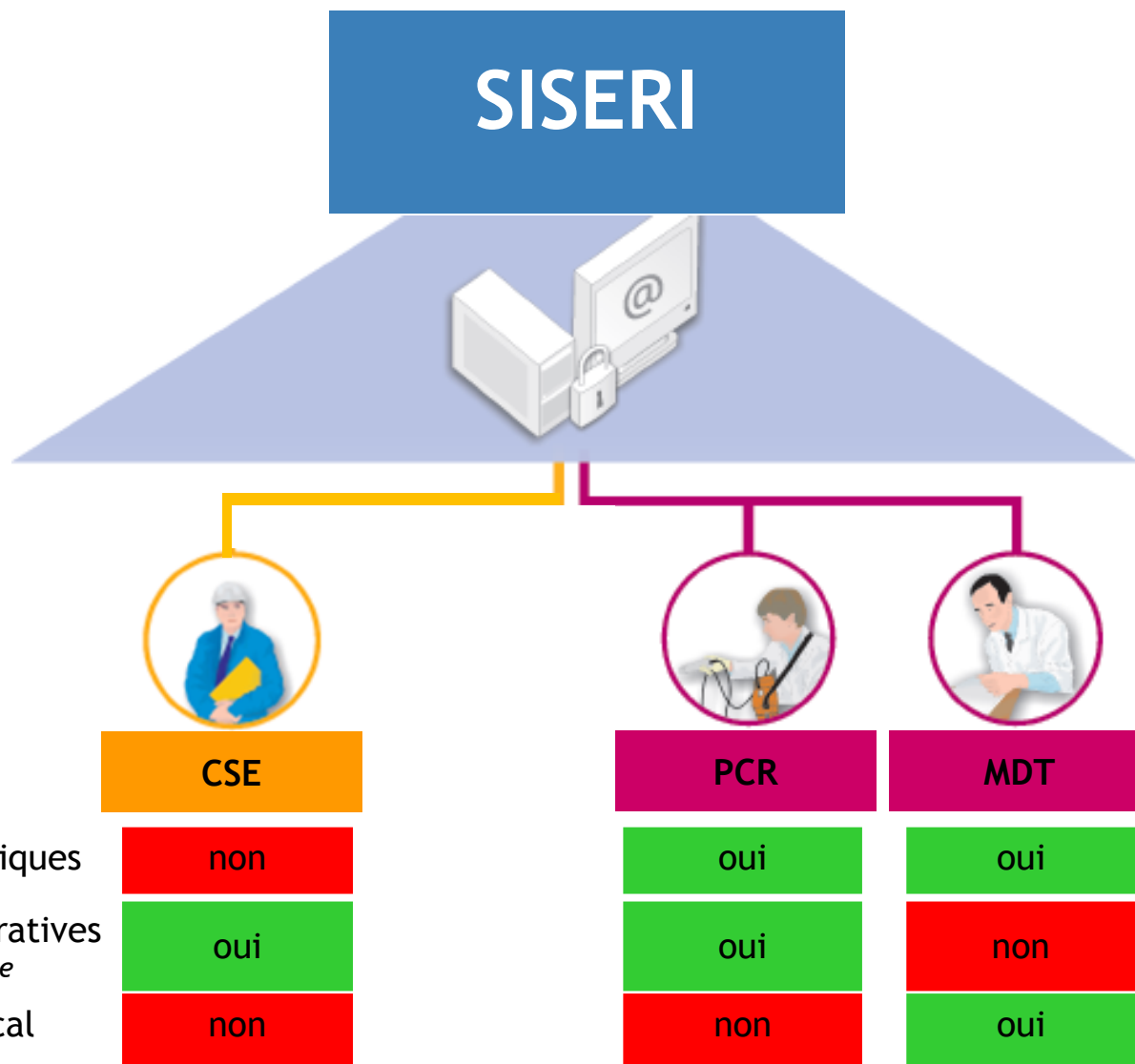
Avant 2014



# Transmission des informations à SISERI



# L'accès aux informations de SISERI en ligne

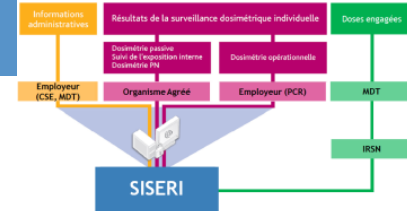




# Gestion des informations administratives par le CSE : *qui, quoi, comment?*

- Le(s) CSE(s) ou correspondant(s) SISERI de l'employeur est(sont) la(les) personne(s) désignée(s) par l'employeur pour la mise à jour des données administratives dans SISERI
- Désignée(s) dans le protocole d'accès à SISERI, tout comme les PCR et les MDT
- Qui doit ou peut être nommée ? ⇔ saisie des « informations administratives » qui sont de nature « RH » et « RP »
  - ⇒ Choix de chaque employeur
  - ⇒ On peut être PCR et CSE mais pas MDT et CSE

# Que doit faire le CSE dans SISERI



- 1/ Procéder à « l'initialisation » du système en associant les travailleurs de la liste avec les PCR et les MDT (*liste des travailleurs déjà disponible = celle au moment de l'initialisation du système, début 2013*)
- 2/ Procéder à la mise à jour de la liste des travailleurs
- 3/ Maintenir à jour la liste des travailleurs, en tant que de besoin (mêmes outils)

# 1 / Mise à jour de la liste des travailleurs par le CSE

- La mise à jour de la liste des travailleurs par le CSE permet aux PCR et MDT de pouvoir utiliser les nouvelles fonctionnalités de SISERI disponibles sous « onglet carte-données admin »

Dosimétrie individuelle | **Cartes-données admin.** | Stats |

Mon Profil | Données accessibles | Aide

- Tant que le CSE n'a pas procédé à la mise à jour, le MDT (et PCR) ne peut rien faire



Liste des travailleurs de l'établissement : |

0 éléments trouvés

Cette liste reste vide tant que le CSE n'a pas mis à jour les informations administratives des travailleurs

Nom ▾	Prénom ▾	RNIPP ▾	N° carte suivi médical	Etat identification
-------	----------	---------	------------------------	---------------------

- Procédure pas-à-pas à suivre par le CSE, avec l'aide du guide utilisateur CSE disponible sur le site web (...) + mémento du CSE débutant



Mémento du CSE débutant sur SISERI  
16 février 2015 - V2

- 6/ Associer les PCR et les MDT désignés dans le protocole à la liste des travailleurs en cliquant sur « fractionner la liste »



# La mise à jour de la liste des travailleurs

La mise à jour de la liste des travailleurs peut se faire

- soit à partir de l'interface disponible (mise à jour travailleur par travailleur)

Mise à jour de la liste des travailleurs de l'établissement IRSN SIEGE

**Recherche et mise à jour des travailleurs**

Type Opération *	<input type="text"/>	Numéro de carte de suivi médical	<input type="text"/>	Nouvelle carte <input type="checkbox"/>
Nom de famille *	<input type="text"/> <input type="button" value="Ok"/>	Catégorie	<input type="text"/>	
Autre nom connu	<input type="text"/>	Métier	<input type="text"/>	
Prénom *	<input type="text"/>	Nuisance radiologique	<input type="text"/>	
Autres prénoms	<input type="text"/>	Type de contrat	0 Non identifie	
Numéro RNIPP *	<input type="text"/> Clé <input type="text"/>	Quotité de travail	1.0	
Jour de naissance	<input type="text"/>	Caractère de l'activité	<input type="text"/>	
Fraction	<input type="text"/>	Domaine d'activité	000000-non-definie	
		Secteur d'activité	<input type="text"/>	

- soit par import/export d'une liste pré-formatée sous Excel

→ Guide d'utilisation du système SISERI par le CSE (<http://siseri.irsn.fr> > accès SISERI > utilisation par le CSE)

# Mise à jour de la liste des travailleurs à partir de l'interface



- Les informations disponibles pour le travailleur choisi sont affichées et on peut procéder à leur modification en n'oubliant pas de les valider

**Recherche et mise à jour des travailleurs**

Type Opération \*

Nom de famille \*

Autre nom connu

Prénom \*

Autres prénoms

Numéro RNIPP \*  Clé

Jour de naissance

Fraction

Numéro de carte de suivi médical

Catégorie

Métier

Nuisance radiologique

Type de contrat

Quotité de travail

Caractère de l'activité

Domaine d'activité

Secteur d'activité

# Mise à jour de la liste des travailleurs par les fonctions d'import/export



Exporter la liste

Voulez-vous ouvrir ou enregistrer LTE\_0050821\_20150121.csv à partir de 81.194.11.133 ?

Ouvrir

Enregistrer

Annuler

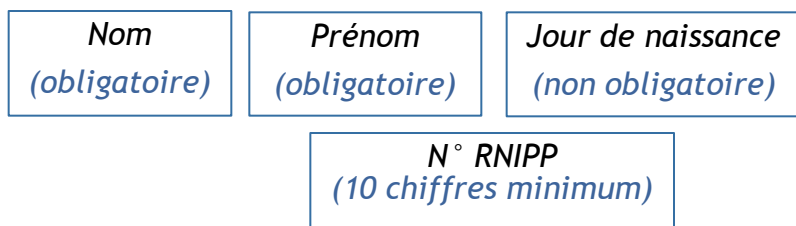


- Ce mode de mise à jour n'est conseillé que pour des mises à jour de listes importantes ou afin de pouvoir travailler sans être obligatoirement connecté à SISERI
- Permet d'exporter depuis SISERI, la liste des travailleurs avec toutes les informations connues de SISERI, dans un fichier .csv utilisable sous Excel
- Convient pour la mise à jour des informations de travailleurs déjà répertoriés dans la liste ou devant être rajoutés à la liste; on ne peut procéder à la suppression d'un travailleur de la liste d'un employeur par ce moyen
- Respecter les consignes du guide (<http://siseri.irsn.fr> > accès SISERI > utilisation par le CSE)
- Evolutions / améliorations encore à venir pour ce mode de mise à jour



# Mise à jour des informations à partir du fichier exporté et converti en fichier Excel

On peut compléter les informations du tableau obtenu selon les *consignes indiquées* et en s'aidant des *listes fournies* pour certains champs. Suivre le guide (<http://siseri.irsn.fr> > accès SISERI > utilisation par le CSE)



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	
2	NumCarte	NouvelleCarte	Nom	Prenom	Nss	JourNaissan	Categorie	Nuisance	Metier	AutresPreno	NomJeuneFi	ContratType	EmploiTemp	CaractereAct	Activite	
3	125516		0 AXXXX	Ludovic	1860000000000000	28	A	3-Exposition ext+int			AXXXX	0	Non id	1.0	1-Civile	605000-Activites securite
4			0 BXXXX	Thierry	1870000000000000	15		3-Exposition ext+int				0	Non id	1.0	1-Civile	000000-non-definie
5	138330		0 CXXXX	Gilles	1700000000000000	13	B	1-Exposition Directeur ch	Christian			0	Non id	1.0	1-Civile	000000-non-definie

Nuisance radiologique  
[liste1](#)

Métier  
[liste2](#)  
(obligatoire)

Type de contrat de travail  
[liste3](#)  
(obligatoire)


Caractère de l'activité  
[liste4](#)  
(obligatoire)

Activité  
[liste5](#)  
(obligatoire)



# Récupération des informations des travailleurs pour la mise en œuvre du suivi

- Affichage des informations administratives des travailleurs
- Informations téléchargeables par le CSE et la PCR

 **Télécharger la liste des travailleurs**
**Afficher état complétude**

Fraction demandée

**Titre 1**

Nom Δ∇	Prénom Δ∇	RNIPP Δ∇	N° carte suivi médical	Etat identification	Incomplétude
A	Serge	1€ 4		✓	Oui
B	Matthieu	1€ 6		✓	Oui
B	Abjalil	17 2		✓	Oui
D	Michel	1€ 6		✓	Oui
D	Mickael	17 3	52	✓	Oui
G	Martial	1€ 3		✓	Oui
G	Xavier	1€ 1		✓	Oui
LÉFRANCE	Frederik	1€ 1		✓	Oui

*La liste des travailleurs peut être téléchargée au format CSV (récupérable sous excel)  
 Cette liste téléchargée contient des informations à transmettre aux OA ou aux exploitants pour la mise en œuvre du suivi dosimétrique*



# Le fichier téléchargé de la liste des travailleurs

## Description des informations du fichier téléchargé

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Individu	Employeur	Employeur	Employeur	Controle
2	Fraction	NumCarte	Nom	Prenom	Nss	JourNaissanc	Categorie	Metier	NomCle	CaractereAct	Activite	Validation
3	CAD	125516	AXXXX	Ludovic	185999999999999	28	B	Etudiant stag	IRSN SIEGE	1-Civile	603000-Expe	000005A412
4	CAD	649572	BXXXX	Thierry	186999999999999	15	B	Chercheur	IRSN SIEGE	1-Civile	603000-Expe	000004CC5E
5	CAD	436870	CXXXX	Gilles	169999999999999	13	B	Chercheur	IRSN SIEGE	1-Civile	603000-Expe	000005C35A

Annotations de la table :

- N° carte du travailleur** : pointe vers la colonne B.
- Nom du travailleur** : pointe vers la colonne C.
- Prénom du travailleur** : pointe vers la colonne D.
- N° RNIPP du travailleur** : pointe vers la colonne E.
- Jour de naissance du travailleur** : pointe vers la colonne F.
- Classement du travailleur** : pointe vers la colonne G.
- Métier du travailleur** : pointe vers la colonne H.
- Fraction d'appartenance du travailleur** : pointe vers la colonne A.
- Nom clé de l'employeur** : pointe vers la colonne I.
- Caractère de l'activité principale de l'employeur** : pointe vers la colonne J.
- activité principale de l'employeur** : pointe vers la colonne K.
- CODE DE CONTRÔLE pour les OA** : pointe vers la colonne L. Permet d'attester que les informations présentes dans la ligne sont bien celles qui ont été validées par le CSE dans SISERI.

# Consultation de la dosimétrie



	Employeur (CSE)	PCR	MDT
Données dosimétriques			
passive	-	-	✓
suivi exposition interne	-	-	✓
efficace	-	✓	✓
opérationnelle	-	✓	✓

# Gestion de la carte de suivi médical par le MDT



**Carte : Historique des validations** Cat. B

---

Nom EF Prénom  
RNIPP 19 Jour de naissance

Numéro d'ordre national 20:  
Date de délivrance 12/12/2013

Informations de la carte indiquant le classement du travailleur effectué par l'employeur

Historique		
Date	Avis médecin	Contre-indication
24/02/2014	A	Oui - Apte sous certaines conditions

Trace l'historique des validations de la carte par le MDT

1/1

En cours		
Date	Avis médecin	Contre-indication
05/03/2014	A	Contre-indication - Apte sous certaines conditions

Permet au MDT d'indiquer le classement qu'il proposerait et donc implicitement son accord/désaccord avec le classement proposé par l'employeur.

05/03/2014

A Contre-indication - Apte sous certaines conditions

Retour Imprimer la carte Valider la carte

Permet au MDT d'indiquer si le travailleur présente ou non une contre-indication à travailler à un poste l'exposant aux rayonnements ionisants:

- 3 choix possibles :
- Contre-indication - Apte sous certaines conditions
  - Contre-indication - Inapte
  - Pas de contre-indication : Apte

Cette information est enregistrée dans SISERI mais n'apparaît pas sur la carte imprimée

Pour imprimer la carte

Permet de valider les modifications

# Impression de carte de suivi médical

- Le bouton « imprimer la carte » génère un fichier au format pdf qui peut être imprimé ou enregistré

AMETCarte[1].pdf - Adobe Reader  
Fichier Edition Affichage Fenêtre Aide

1 / 1 66,7%

**Instructions - Informations**

- Conformément aux dispositions réglementaires, la carte de suivi médical est remise par le médecin du travail à chaque travailleur de catégorie A ou B, lors de l'examen médical préalable à l'affectation d'un travailleur à des travaux l'exposant à des rayonnements ionisants ;
- A chaque examen médical, le médecin du travail remet au travailleur une mise à jour de la carte établie sur la base des informations enregistrées dans SISERI ;
- Les données figurant sur cette carte font l'objet d'un traitement informatisé dans SIDERL conforme à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. L'IRSN a été autorisé par le décret n° 2004-1489 du 30 décembre 2004 à utiliser le n° d'enregistrement au répertoire national d'identification des personnes physiques dans un traitement automatisé de données à caractère personnel relatives à la surveillance des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.
- Info :  
IRSN/SISERI – BP 17 – 92262 Fontenay aux Roses  
siseri@irsn.fr

Travailleur

Nom : A  
Prénom : X  
Sexe : M  
Né(e) le : 21  
N° SS : 1  
Métier : 0

Employeur

Nom ou raison sociale :  
IRSN

Etablissement de rattachement :  
IRSN SIEGE

SIRET de rattachement 44054601800027

Adresse : 31 Avenue de la Division Leclerc  
B.P. 17  
92265 FONTENAY AUX ROSES Cedex  
France

Numéro de carte : 0000527611

CARTE INDIVIDUELLE DE SUIVI MEDICAL  
DU TRAVAILLEUR EXPOSE  
AUX RAYONNEMENTS IONISANTS

Catégorie A

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère du Travail, de l'Énergie et de la Formation  
Professionnelle et du Dialogue Social

Éditée le : 06/01/2014

Suivi médical

Date	Contre-indication
06/01/2014	<input type="checkbox"/>

Observations :

Précédents suivis  
06/10/2003

Médecin du travail

Nom : LE MEDECIN DU TRAVAIL  
Prénom : Z  
Adresse : 31 Avenue de la Division Leclerc  
B.P. 17  
92265 FONTENAY AUX ROSES  
France

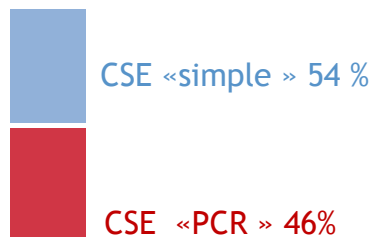
Signature

**IRSN**

# Quid depuis la mise en production de SISERI 2014 ?

## ■ Quelques chiffres suite à la mise en production de SISERI 2014

- 5 000 CSE nommés



- Complétude des données :

Type de donnée	% de complétude*
RNIPP à 15 chiffres	92,5
N° carte	36,6
Métier	28,4
Activité	18,8
Type contrat	17,5

\* % des travailleurs pour lesquels ces données sont complètes (100% travailleurs = nombre de travailleurs ayant eu au moins un enregistrement de référence sur les 12 derniers mois)

- Une très forte sollicitation de l'équipe : en moyenne 60 appels/ jour, très nombreux mails



## L'équipe du back-office SISERI

Danièle CRESCINI  
Bruno COSENZA  
Marie Aline MISIURNY  
Laurence PELUCHON  
Hervé ROY

<http://www.irsn.fr/siseri> - Tel : 01 58 35 84 04 - mail : [siseri@irsn.fr](mailto:siseri@irsn.fr)

IRSN - Unité de suivi et d'analyse des expositions professionnelles

BP 17

92 262 Fontenay aux Roses

Système d'Information  
de la Surveillance de l'Exposition  
aux Rayonnements Ionisants



Accueil > Accès SISERI > Utilisation CSE

**Utilisation CSE**

- Retour**

---

- Protocoles**  
Le Correspondant SISERI de l'employeur a accès à SI  
travailleurs exposés, selon les dispositions réglementaires.

---

- Format des fichiers**  
Le Correspondant SISERI de l'employeur est désigné.

---

- Utilisation CSE**  
Le CSE doit mettre et tenir à jour la liste des travailleurs  
notamment la visibilité des cartes de suivi médical par  
actions nécessaires à cette fin, une procédure pas à pas

  - [Mémento du CSE débutant avec SISERI](#)

---

- Utilisation MDT**  
Cette procédure appelle un certain nombre d'actions de  
CSE les différentes fonctionnalités du système SISERI

  - [Fonctionnalités de SISERI pour les CSE](#)

---

- Utilisation PCR**  
Une mise à jour des informations administratives est  
document "fonctionnalités de SISERI pour le CSE"). Pour  
informations administratives selon un formalisme défini  
informations pertinentes à partir des listes est conseillé

  - [Listes des libellés pour importer des informations](#)

INFORMATIONS

**FAQ**

- Afin de faciliter l'utilisation de SISERI, retrouvez ici les questions  
réponse. Ces questions ont été regroupées suivant les thèmes ci-dessous
- > [Protocole d'accès à SISERI](#)
  - > [Utilisation de l'application PASS](#)
  - > [Certificat d'accès à SISERI](#)
  - > [Correspondant SISERI de l'Employeur](#)
  - > [Médecin du travail](#)
  - > [Personne compétente en radioprotection](#)

INFORMATIONS

ACCÈS SISERI

CARTE DE SUIVI  
MÉDICAL

BILANS

BOÎTE À IDÉES

SISERI 2014

FAQ

IRSN > Accueil

**ACCÈS SISERI**

Le système SISERI a été mis en place dans un but de centralisation, consolidation et conservation de l'ensemble des résultats des mesures individuelles de l'exposition des travailleurs. Ces données sont restituées sous certaines conditions, en accès direct par Internet, aux médecins du travail et personnes compétentes en radioprotection, afin d'optimiser la surveillance médicale et la radioprotection des travailleurs (voir [Informations](#)).

**Message d'alerte SISERI :**  
*aucun message.*

**Accès réservé aux personnes ayant installé un certificat numérique :**



Cliquer sur l'icône pour accéder au système SISERI

➤ [Installation du certificat numérique](#)

**Message d'alerte PASS :**  
*aucun message.*

**Accès à l'application PASS permettant la création et la mise à jour d'un protocole d'accès à SISERI :**



**ACTUALITÉS**

➤ **28/01/2015**

**Mise en production de fichiers CSE**

Ces fonctionnalités permettent d'accéder à des informations administratives complémentaires sur l'exposition des travailleurs.

[Consulter le guide actualisé](#)

➤ **13/01/2015**

**Ouverture d'une rubrique**

Afin de faciliter l'utilisation du système, nous avons mis en ligne plus fréquemment posées et leur réponse. Ces questions sont regroupées dans une rubrique dédiée.

[Consultez la rubrique FAQ](#)

➤ **12/12/2014**

**Information concernant les fichiers de dosimétrie**

Désormais les fichiers de données des numéros RNIPP à 10, 13 et 14 sont mis en ligne avec un numéro RNIPP unique.

➤ **17/03/2014**

**Mise en ligne d'une procédure de mise à jour des informations**

➤ [Mémento du CSE](#)

➤ **10/03/2014**

**Ouverture de l'application PASS permettant la création et la mise à jour d'un protocole d'accès à SISERI :**  
17 juillet 2013.